

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 26 SEPTEMBRE À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET

PRÉSENTS :

Eugène Basque, Saumarez

Linus Robichaud, Val-Comeau

Weldon McLaughlin, Pointe-à-Bouveau

Alyre Ross, Paroisse de Paquetville

Denise Guigard, Paroisse Ste-Cécile

Vernon Losier, Rivière-à-la-Truite

Fernand Losier, Saint-Pons

Louis McLaughlin, Pont-Lafrance

Agnès Doiron, Bas-Caraquet

Réginald Paulin, Lamèque

Édith Duguay, Ste-Marie-St-Raphaël

&

Mélanie Thibodeau, Directrice générale

Yvon Godin, Bertrand

André Gozzo, Paquetville

Yves Létourneau, Grande-Anse

Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila

Oscar Roussel, Saint-Isidore

Wilfred Roussel, Le Goulet

Georges Rhéal Savoie, Neguac

Jason Godin, Maisonnette

Tilmon Mallet, Shippagan

Kevin Haché, Caraquet

Vincent Downing, Saint-Léolin

ABSENTS

Odette Robichaud, Inkerman Centre

Pius Lebouthillier, Saint-Simon

Robert Losier, Saint-Irénée & Alderwood

Johnny Steward, Miscou

Mathieu Chayer, Saint-Léoli

ORDRE DU JOUR

**RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
RÉGION 4 (PÉNINSULE ACADIENNE)**

18 h 30, 26 septembre 2013

Hôtel de Ville de Caraquet

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Vérification du quorum
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts
- 4) Adoption de l'ordre du jour
- 5) Rapport des comités
 - a) Comité spécial – siège social
 - b) Comité spécial – formule de répartition des coûts de la collecte des déchets
- 6) Budget 2014 /avis du vote - 13 novembre 2013 au centre communautaire d'Inkerman à 19 h
- 7) Résolutions
- 8) Levée de la réunion

1) Présences

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 18h32.

Monsieur Wilfred Roussel préside l'assemblée et Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Vérification du quorum

3) Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4) Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 13-CSR4-64 : Il est proposé par M. Kevin Haché et appuyé de Mme Agnès Doiron, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Rapport des comités

a) Comité spécial – révision du Règlement administratif procédural

Le président du comité responsable d'étudier le dossier du siège social, M. Yvon Godin, informe les membres que le comité a visité tel que prévu les espaces offerts par le Centre culturel de Caraquet pour accueillir le siège social de la CSR PA. Le comité juge que les espaces visités ont beaucoup de potentiel et répondent à tous les critères jugés nécessaires pour offrir un environnement de travail agréable et convenable pour les employés. La directrice générale est du même avis.

Cette visite faisait suite à la proposition de la CSR PA du 19 septembre dernier qui acceptait l'offre de location d'espace à bureau soumise par le Centre culturel de Caraquet conditionnelle à ce que les lieux soient jugés convenables et adéquats par les membres du comité lors d'une visite prochaine des lieux.

b) Comité spécial – formule de répartition des coûts de la collecte des déchets

Le président du comité responsable d'étudier la formule de répartition des coûts de la collecte des déchets fait la lecture de son rapport.

À la suite de son rapport, la directrice générale, présente aux membres, à l'aide de diapositives PowerPoint, la réflexion derrière le travail d'analyse du comité.

M. Kevin Haché informe les membres du conseil d'administration qu'il n'est pas en faveur d'une formule impliquant la variable de l'évaluation foncière. Il propose plutôt une formule qui prend en considération le nombre total de résidences incluant les unités de logement.

RÉSOLUTION 13-CSR4-65 : Il est proposé par M. Kevin Haché et appuyé de M. Georges Rhéal Savoie, que la formule de calcul de la répartition des coûts de la collecte des déchets soit établie selon le nombre total de résidences incluant tous les unités de logement.

La proposition est mise aux voix et nécessite l'appui d'au moins les deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers de la population totale représentée par l'ensemble des membres présents.

Ont voté en faveur : M. Eugène Basque, Mme Denise Guignard, M. Linus Robichaud, M. Alyre Ross, Mme Édith S. Duguay, M. Kevin Haché, M. Aldéoda Losier, M. Tilmon Mallet, M. Réginald Paulin, M. Georges Rhéal Savoie

Ont voté contre : M. Vernon Losier, M. Weldon McLaughlin, M. Fernand Losier, M. Louis McLaughlin, M. Vincent Downing, Mme Agnès Doiron, M. Jason Godin, M. Yvon Godin, M. André Gozzo, M. Yves Létourneau, M. Oscar Roussel, M. Wilfred Roussel.

Pour : 10 (59%)

Contre : 12 (41%)

REJETÉE

À la suite du rejet de la résolution, le président fait un tour de table afin de connaître l'opinion de chacun des membres sur la question de la formule de répartition des coûts de la collecte des déchets.

À la suite de ces discussions, le président du comité responsable d'étudier cette formule fait la proposition suivante :

RÉSOLUTION 13-CSR4-66 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Jason Godin qu'à partir de l'année 2014, les coûts de gestion des déchets solides soient répartis entre les communautés de la Péninsule acadienne selon la formule 50 % basée sur l'assiette fiscale et 50 % basé sur le nombre de résidences et ce, de façon progressive échelonnés sur une période de quatre ans.

1ere année, 88 % basé sur le nombre de résidences / 12 % basé sur l'assiette fiscale

2e année, 76 % basé sur le nombre de résidences / 24 % basé sur l'assiette fiscale

3e année, 64 % basé sur le nombre de résidences / 36 % basé sur l'assiette fiscale

4e année, 50 % basé sur le nombre de résidences / 50 % basé sur l'assiette fiscale

Ont voté en faveur : M. Eugène Basque, M. Vernon Losier, M. Weldon McLaughlin, M. Fernand Losier, M. Louis McLaughlin, M. Vincent Downing, Mme Agnès Doiron, M. Jason Godin, M. Yvon Godin, M. André Gozzo, M. Yves Létourneau, M. Oscar Roussel, M. Wilfred Roussel.

Ont voté contre : Mme Denise Guignard, M. Linus Robichaud, M. Alyre Ross, Mme Édith S. Duguay, M. Kevin Haché, M. Aldéoda Losier, M. Tilmon Mallet, M. Réginald Paulin, M. Georges Rhéal Savoie

Pour : 13 (47 %)

Contre : 9 (53 %)

REJETÉE

6) Budget 2014/avis du vote-13 novembre 2013 au Centre communautaire d'Inkerman à 19 h

La directrice générale informe les membres que le vote du budget 2014 aura lieu le 13 novembre prochain au Centre d'Inkerman à 19h. Un avis officiel sera envoyé sous peu afin de respecter le délai de 45 jours obligatoire.

RÉSOLUTION 13-CSR4-67 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Linus Robichaud que le document "Budget 2014" remis aux membres lors de la réunion ordinaire du 19 septembre 2013 soit distribué aux membres pour consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Résolutions

Pas d'autres résolutions.

8) Levée de la réunion

RÉSOLUTION 13-CSR4-68 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier que la réunion soit levée à 20h30.

Wilfred Roussel, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire

